



PARC CÉZANNE : visite technique du 05 juillet 2018 à 10 h 00

Membres CS présents : Mme D'ONORIO, MM. FÜREDI et POSS

Copropriétaire présent : Mme THIBAULT

CGIMMOBILIER : Mme OLIVARI

1. ESPACES VERTS :

Les travaux d'aménagement des espaces verts autour du GRAND PIN sont terminés.

Suite au sondage qui a été adressé aux copropriétaires du bâtiment, il ressort que la majorité souhaite que les espaces verts restent en l'état.

Un problème d'arrosage est signalé à la société d'espaces verts.

Il conviendra de prévoir une opération pour quelques élagages ponctuels à l'automne, après un inventaire sur l'ensemble de la copropriété et une vérification des arbres.

La société *Jardins SESTIAN* sera consultée pour préciser le projet d'aménagement des espaces verts aux abords de l'HERMITAGE.

2. AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Comme suite à l'engagement pris devant la dernière AG, le conseil syndical (CS) vient d'engager le « **Parcours de rénovation en copropriété** » avec l'assistance de la *Maison Énergie-Habitat-Climat*. Tous les copropriétaires intéressés sont invités à consulter le site CoachCopro et à s'y inscrire (adresse : <http://mehc.coachcopro.com> – chercher « Parc Cézanne ») pour suivre cette opération.

3. POINT SUR LE CHAUFFAGE :

Nous attendons le rendez-vous avec Mme CLEMENS, pour la visite bi-annuelle, qui aura lieu en septembre.

Refaire une circulaire sur le chauffage à propos des opérations de vidange des colonnes pour travaux privés.

4. COLLECTES et POUBELLES :

L'installation de la lumière dans les locaux dédiés aux containers est terminée ; néanmoins la temporisation est à revoir car cette dernière est trop longue (environ 5 minutes).

5. BELLEVUE :

Une infiltration chez Madame CAROZZI a été signalée. Des investigations sont en cours.

6. DIVERS :

- Vérifier à qui appartient la parcelle où se situe un mur de soutènement à l'arrière du Grand Pin.
- Suite à la réception du rapport de la société *QUALICONSULT* et des rapports annuels de la société *AAM* en charge de l'entretien des portes de garage, nous préparons un comparatif des points notés. Mme Olivari adressera le rapport de *QUALICONSULT* au conseil syndical.
- Envisager une consultation pour la rénovation des allées d'accès aux entrées des bâtiments (réfection du dallage), pour une présentation à la prochaine AG.
- Les missions d'architectes ont été validées, nous préparons les réunions de travail : une réunion avec M. CLÉMENT a eu lieu le 30 mai, il reste à planifier celle avec M. MASSOL.

- Un devis a été demandé pour la peinture du hall, de la montée d'escaliers et des paliers de l'Hermitage. Un autre devis devra être demandé pour la présentation à l'AG.
- Demander des devis pour la réalisation d'une dalle au niveau du sous-sol du bâtiment Hermitage.
- Festival de jazz (5 août) : les parkings aux alentours seront tous ouverts pour ce festival – Mme d'Onorio a proposé de s'installer à l'entrée et de veiller aux entrées dans la copropriété. *Jardins Sestian* lui fournira deux plots.
- Finale coupe du monde : M. Chamaret propose d'installer un grand écran dans la cour des mûriers.

7. POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :

L'entreprise a réagi à la mise en demeure de terminer les travaux.

Les travaux d'installation des barrettes LED au niveau des auvents des entrées des bâtiments sont en attente de la livraison des barrettes LED. Un contentieux existe avec la société THORN

Nous allons nous rapprocher de M. SANIAL afin de planifier le contrôle à faire par un bureau agréé.

Suite à l'installation de la barrette LED au niveau de l'entrée de la copropriété, nous avons constaté que la pierre de Rognes a été abîmée.

La prochaine visite aura lieu le jeudi 19 juillet à 10 h 00